



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
Séance du Mardi 07 janvier 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, sept janvier à vingt heure et trente minutes , le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le vingt-quatre décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Frédéric ORGUEIL, Pascal TAUPIAC, Bertrand ALEXANDRE, Flavie PIRON, Vanessa VIALETES.

Absents excusés : Nathalie CALMELS.

Secrétaire de séance : Flavie PIRON

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	9	0	9

N°2025-01-03

1.1.1

Attribution de la MOE pour la construction du cabinet d'infirmière et du logement communal

Monsieur le Maire présente le projet de construction du cabinet d'infirmière et du logement communal. et rappelle le coût estimatif basé sur l'avant-projet de 232 313.04 € HT qui a servi pour faire la demande de subvention de DETR, subvention qui nous a été accordée pour un montant de 88 172 €.

Il précise qu'il convient de prendre un maître d'œuvre et propose :

Le devis de M. Jean-Yves PUYO d'un montant de 24 980.00 € HT détaillé de façon suivante 19 595.00 € HT pour M. PUYO Architecte et 5 384.50 € HT pour le bureau NEW MS FACILITY de M. Meges Stéphane Coordinateur de chantier.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité des membres présents et des membres représentés :

- ✓ **APPROUVE** le devis de M. PUYO pour un montant global de 24 980.00 € HT.
- ✓ **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document concernant la MOE de la construction du cabinet d'infirmière et du logement communal.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Pour extrait, certifié conforme

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance
Flavie PIRON